



Communiqué de Presse

Lundi 5 décembre 2016

Le Ministère bulgare de l'environnement en visite dans le Parc naturel régional des Alpilles

Le Parc naturel régional recevait dans ses nouveaux locaux du 2 boulevard Marceau à Saint-Rémy-de-Provence une délégation du Ministère bulgare de l'environnement le mercredi 23 novembre pour une visite d'étude consacrée à la gestion des sites Natura 2000, réseau européen pour la préservation de la biodiversité.

Le Ministère de l'environnement de la Bulgarie, soucieux d'améliorer ses pratiques en matière de préservation du patrimoine naturel et de gestion de leurs nombreux sites Natura 2000, a entamé une série de voyages en Europe, en France et aux Pays-Bas.

Le Parc naturel régional des Alpilles, modèle en la matière, notamment dans le cadre de la gestion de son programme Life des Alpilles, a ainsi été sollicité pour accompagner cette délégation d'experts dans l'organisation de leur séjour en France. Au programme de leur voyage, une rencontre avec le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et avec le Musée national d'Histoire naturelle dans la capitale ainsi que des visites dans les parcs naturels régionaux du Gâtinais français, des Alpilles et du Luberon.

Dans les Alpilles, la délégation composée d'une dizaine de personnalités, a pu échanger avec des représentants des différentes instances intervenant dans la gestion des sites Natura 2000 en France : la Direction départementale du territoire et de la mer 13 (DDTM), l'Atelier technique des espaces naturels (ATEN), les animateurs des sites Natura 2000 du Parc, etc.

La journée de travail s'est poursuivie par une sortie sur le terrain aux Baux-de-Provence.

Une journée riche en échanges et enrichissante au dire des protagonistes.

Rappelons que le Parc naturel régional des Alpilles anime ou co-anime trois sites Natura 2000 qui couvrent la majeure partie de son territoire.

Ces trois sites naturels majeurs ont été désignés par l'État en application des directives européennes « Oiseaux » et « Habitats Faune Flore » (deux ZSC, zones spéciales de conservation, au titre de la directive « Habitats » - 17 334 ha ; une ZPS, zone de protection spéciale, au titre de la directive « Oiseaux » 27 006 ha).

En France, le réseau Natura 2000 comprend 1758 sites (12% du territoire). Les sites Natura 2000 recouvrent 18,40 % du territoire de l'Union européenne, 50% du département des Bouches-du-Rhône.